



Maintenant, ça suffit !

Rappelez-vous il y a quelques semaines nous communiquions, l'une et l'autre, notre inquiétude relative à l'entrée dans le tronc commun des sixièmes primaires. Nous insistions sur l'urgence à être clair sur ce qui se passera à la rentrée prochaine, alors que dans moins de cinq mois il faudra procéder à l'inscription en 1^e secondaire.

Maintenant, ça suffit ! On ne peut laisser plus longtemps 50 000 élèves et leurs parents dans l'incertitude !

Contrairement à ce qu'on pourrait penser des effets d'annonces dans la presse, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas adopté de changement à ce qui est prévu légalement.

En l'absence de nouvelles dispositions décrétales, ce sont bien les règles en vigueur au jour de la rentrée qui sont d'application pour la sixième primaire :

- comme dans toutes les années du tronc commun, le redoublement est exceptionnel
- et il est conditionné à l'usage du Dossier d'Accompagnement de l'Élève (DACCE) et aux soutiens effectifs mis en place pour remédier aux difficultés qui y sont mentionnés.

L'année scolaire est entamée. Changer les règles en cours de route n'est pas envisageable ! Nous le rappelons et, si nécessaire, le rappellerons à la ministre et au gouvernement.

Contacts presse :

Pour la FAPEO
Véronique de Thier
Co-directrice
0498/19 15 84

Pour l'UFAPEC
Bernard Hubien
Secrétaire général
0476/52 74 77